

CCVALLEEDUGARON.COM



La biodiversité dans la vallée du Garon



DIAGNOSTIC ET ENJEUX

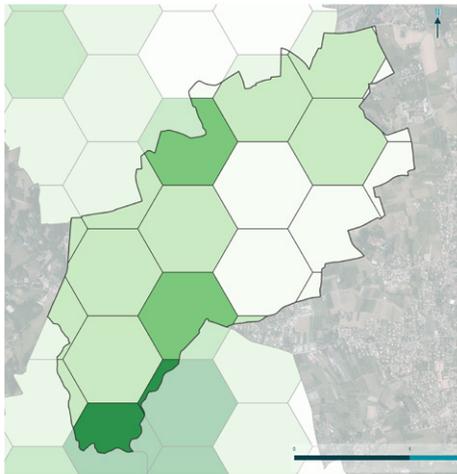
Vourles



La Communauté de communes de la vallée du Garon [CCVG] élabore sa Stratégie Biodiversité 2024-2034. Celle-ci vise à favoriser la résilience des espaces naturels et agricoles face au changement climatique, à s'attaquer aux pressions qui s'exercent sur la biodiversité et à restaurer la nature partout où cela est possible : reconquête de la biodiversité « ordinaire », reconstitution des trames écologiques, préservation de la mosaïque de milieux...

Pour construire cette stratégie, un diagnostic écologique a été réalisé en 2022. Les principaux résultats pour Vourles sont ici présentés.

Zoom sur... Les enjeux écologiques



Synthèse des enjeux



Carte de synthèse des enjeux écologiques sur le territoire de Vourles

La synthèse des enjeux écologiques fait ressortir un espace concentrant des enjeux forts, en termes de biodiversité. Il s'agit de **la partie nord de la basse vallée du Garon** située au sud de la commune de Vourles.

Sur le territoire, les enjeux proviennent principalement de la présence du Garon qui est un milieu d'intérêt notamment pour les continuités écologiques. **La présence d'espèces** sur les zones à forts enjeux, la **diversité culturelle et la naturalité des milieux** au sud-ouest du territoire augmentent également le niveau d'enjeu.

Aucune zone à enjeu très fort n'a été identifiée sur la commune.

Les zones à enjeux forts représentent 25 ha soit 5 % de la surface de la commune.

FOCUS

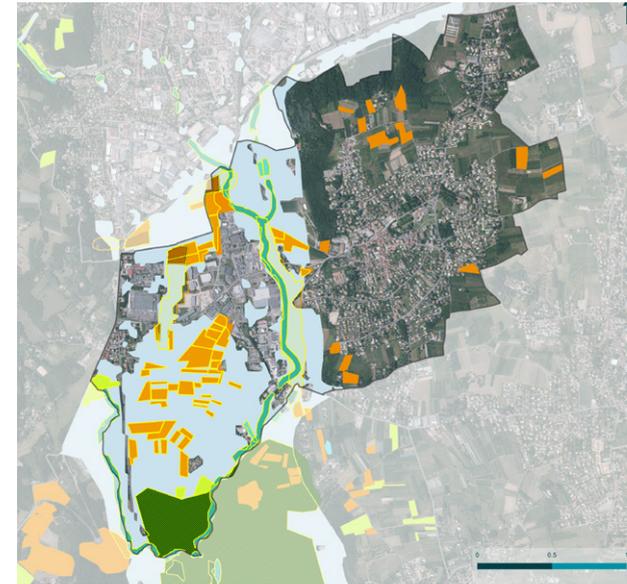
Une mosaïque de milieux

Outre le site à enjeux écologiques identifié précédemment, d'autres zones d'intérêt écologique sont identifiées sur la commune.

Zones d'enjeu à préserver :

- **Continuités écologiques** : deux passages étroits ont été identifiés sur la commune pour permettre le déplacement des espèces : le long du Garon, entre la route de Brignais et la Route de Charly, et à l'ouest de la commune entre la zone d'activité et le magasin Leroy Merlin.
- **Friches, ripisylves et prairies permanentes.**

Les zones à enjeux pour la ressource en eau et les milieux aquatiques identifiées par le SMAGGA sont particulièrement importantes sur la commune le long du Garon ainsi qu'au sud de Vourles.



Synthèse des enjeux



L'ensemble des zones à préserver à Vourles représente une surface de

289 ha
soit 52 %

de la superficie de la commune.

Passages étroits
22,3 ha

Ripisylves
13,4 ha

Friches
36,7 ha

Prairies permanentes
2,4 ha

Zones humides
1,2 ha

Sites à enjeux écologiques
18,1 ha

Zones à enjeux eau
194,6 ha

Ces zones à enjeux forts pour la biodiversité et la ressource en eau constituent une priorité en termes de conservation pour le territoire.



+ d'infos sur la démarche

Katia HERRGOTT

Chargée de mission environnement

Tél 04 72 31 95 37

environnement@cc-valleedugaron.fr

Il convient de préciser que les zones identifiées dans le cadre du diagnostic sont les zones à plus forts enjeux écologiques et pour la préservation de la ressource en eau. Pour autant, il est important de souligner ici, que **l'ensemble des milieux naturels et agricoles du territoire participent pleinement à son fonctionnement écologique global.**



Retrouvez toutes
les informations sur
la stratégie biodiversité



Téléchargez l'intégralité
du diagnostic

Diagnostic réalisé par



Communauté de Communes de la Vallée du Garon

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais
Tél 04 72 31 78 72 - Fax 04 72 31 78 96
contact@cc-valleedugaron.fr

